



LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE VOTRE TERRITOIRE

Falaise, votre Commune

Ville de Falaise - Hôtel de Ville - BP 58
Place Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 41 61 61 | Courriel : mairie@falaise.fr | Site : www.falaise.fr
1 maire, 8 adjoints au maire, 20 conseillers municipaux.

Pays de Falaise, votre Communauté de Communes

Communauté de Communes du Pays de Falaise
Zone Industrielle de Guibray, rue de l'Industrie - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 42 18
Courriel : cte.de.cmnes.falaise@wanadoo.fr | Site : www.cc-paysdefalaise.fr
1 président, 8 vice-présidents, 82 conseillers communautaires. 8 micro-régions

Calvados, votre Département

Conseil Départemental du Calvados - BP 20520
9, rue Saint-Laurent - 14035 Caen CEDEX 1
Tél. : 02 31 57 14 14 | Site web : www.calvados.fr
1 président, 14 vice-présidents, 34 conseillers généraux

Basse-Normandie, votre Région (jusqu'au 1^{er} janvier 2016)

Région Basse-Normandie - Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde - CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98 | Courriel : courrier@crbn.fr | Site : www.region-basse-normandie.fr
1 président, 11 vice-présidents, 35 conseillers régionaux

Votre Préfecture

Rue Saint Laurent – 14000 Caen
Tél. : 02 31 30 64 00 | Site : www.calvados.gouv.fr

Le Tribunal d'Instance

25, Place de la République - 14035 Caen Cedex
Tél. : 02 31 86 08 98 | Site : www.ca-caen.justice.fr

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur,

Ce nouveau Guide s'adresse tout d'abord aux nouveaux habitants afin de leur présenter notre Ville et les services qu'elle leur offre.

Nous l'avons souhaité complet sans trop l'alourdir, vous pouvez donc trouver des compléments d'information dans le Guide des Associations ou le Guide Culturel.

Cette première édition reste probablement très imparfaite, et les informations qu'il contient évolueront rapidement ; c'est pourquoi elle n'a été tirée qu'à 300 exemplaires. En fonction de l'intérêt que vous y porterez, et de vos remarques, nous ferons évoluer ce guide afin qu'il réponde au mieux à vos attentes.

Bonne lecture,
Éric MACÉ

1	Falaise, une identité forte	Page 4
2	Vos élus	Page 10
3	Les Services, à votre service	Page 16
4	Falaise en pratique	Page 20
5	Falaise, ville durable	Page 28
6	Petit(e) Falaisien(ne) deviendra grand(e)	Page 36
7	Falaise solidaire	Page 46
8	Falaise sportive et culturelle	Page 50
9	Falaise, territoire économique et touristique volontaire	Page 54
10	La Communauté de Communes du Pays de Falaise	Page 56

ET NAQUIT FALAISE...

Dès le **Moyen Âge**, Falaise s'articule autour de deux pôles :

- la ville fortifiée sur le rebord du Val d'Ante,
- le quartier de Guibray au Sud.

Lieu de pouvoir des nouveaux maîtres du pays, la ville est le lieu de naissance du plus célèbre d'entre eux, Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, futur Roi d'Angleterre. A cette époque, Falaise est une cité prospère qui compte sans doute entre 3 000 à 4 000 personnes.

Il ne reste aujourd'hui que de faibles traces du donjon de Guillaume, et c'est à Henri I^{er} "Beauclerc", son dernier fils, que nous devons la construction du plus ancien des bâtiments qui constitue aujourd'hui la place forte de la haute cour du Château Guillaume-le-Conquérant.

En 1204, l'annexion du duché Normand au royaume de France met fin à la saga des ducs. Le nouveau maître de Normandie a besoin d'appuis locaux : il se montre très conciliant avec les Falaisiens et reconstruit nombre de bâtiments détruits pendant le siège. Le troisième des donjons du château voit le jour : c'est une tour de défense cylindrique, plus adaptée au siège et qui, haute de 30 mètres, symbolise son pouvoir.



Aux guerres du XII^{ème} siècle succèdent de longues années de paix en France. Cependant le XVI^{ème} siècle est durement marqué par les guerres de religion et le déclin des établissements religieux. Le couronnement de Henri IV, roi de France protestant, va provoquer de sérieux conflits en Normandie. Falaise, particulièrement hostile au nouveau roi, subit donc un siège sévère conduit par le monarque lui-même. En janvier 1590, les armées royales détruisent « par 400 coups de canon » une partie de l'enceinte castrale et pénètrent dans le château. Quelques jours après, le gouverneur de Falaise se rend. Le rôle militaire du château disparaît. Le déclin amorcé se confirme, les bâtiments se dégradent.



Les **XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles** sont ceux d'un développement général de l'économie de la ville. De beaux hôtels particuliers sont construits ainsi que l'actuel Hôtel de Ville. Les portes de l'enceinte urbaine, symboles des défenses médiévales, sont rasées : on perce de nouvelles routes ; on aménage de nouveaux espaces urbains. Avant la Révolution Française, Falaise compte 15 000 habitants.

Au XIX^{ème} siècle, on procède à d'importants travaux. Les fossés sont progressivement comblés. En 1840, dans l'esprit d'une reconnaissance générale des monuments anciens, et par la volonté du premier ministre « des Beaux Arts », Prosper Mérimée, classe le château et grâce à une première restauration, on en sauve les murs. En 1851, la statue de Guillaume le Conquérant est érigée sur la place du même nom.

Au XX^{ème} siècle, comme tout le territoire français, Falaise va souffrir de la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement lors de la bataille de Normandie, entre le 6 juin et le 17 août 1944, date de sa libération. L'intensité des bombardements par les troupes alliées entraînera la destruction de la ville à 80 %, au cours de la célèbre bataille de la Poche de Falaise, qui marquera la fin de la bataille de Normandie, restera à jamais gravée dans la mémoire collective.

Devoir de mémoire, le Mémorial des Victimes civiles...

« Le Pays de Falaise n'a pas oublié les victimes et veut garder vivante pour les générations futures la mémoire des malheureux qui, après avoir survécu sous le joug de l'envahisseur, se sont trouvés pris au piège d'un déluge de feu aveugle. Il veut également rendre hommage à ceux qui, au sortir de ces terribles épreuves, ont su rebâtir et revivre. »

Telle est la genèse du projet du Mémorial des Victimes Civiles

FALAISE AUJOURD'HUI

Falaise a su renaître de ses ruines et la Reconstruction, qui a respecté la trame ancienne de la ville médiévale, est particulièrement réussie. Et même si l'ensemble du patrimoine n'a pu être remis en état, la ville reste marquée par quatre édifices repères : le château médiéval enroulé, l'église Sainte-Trinité, l'église Saint Gervais et l'église Saint Laurent, légèrement à l'extérieur.

Remarquablement reconstruit, le centre-ville regroupe la majorité des commerces, de nombreux restaurants et la plupart des services municipaux. Au-delà de l'église Saint-Gervais, jusqu'à la Porte Lecomte, partie épargnée par les bombardements, persiste la trame moyenâgeuse. Les hôtels particuliers (de Combray, de Brébisson, de Lenteigne...) s'y organisent selon un plan régulier ; une maison du XV^{ème} siècle reste le dernier vestige des constructions en bois à Falaise, rue du Sergent Goubin.



Situé au Nord de la ville, à l'écart, le hameau de Vaston conserve un ensemble de demeures des XVII^{ème} et XVIII^{ème}, grosses maisons rurales empruntant quelques détails à l'architecture urbaine.



Au sud, le centre historique de Guibray, ancienne place marchande (foire), est organisé autour de la place Reine Mathilde et son église Notre-Dame de Guibray, un des grands édifices romans normands. Notons la présence d'un orgue Parisot dans l'église. Instrument prestigieux, cet orgue de grande valeur est un véritable monument historique qui attire les organistes de réputation nationale et même internationale, permettant des concerts de haute qualité. La rue du Pavillon a été reconstruite dans l'esprit du centre-ville avec un alignement bâti en limite de la rue, alignement que l'on retrouve préservé rue de l'Ancienne Place aux Cuirs et rue de Rugles.

A partir de la fin des années 60, le développement de la ville s'est fait au sud (Guibray et Fontaine Couverte) par la construction des immeubles HLM puis des pavillons. L'important espace situé entre l'enceinte castrale et Guibray a permis d'y établir la majorité du plateau scolaire et sportif. Cet entre-deux conserve un intérêt



tout particulier pour le développement de la commune car il est un point de rencontre pour les habitants des divers quartiers. Liaison entre la cité médiévale et Guibray, cette zone accueille les grands équipements de la ville, en particulier scolaires (lycée, collège, écoles primaires), le Centre Socioculturel, l'Espace Danse, la Maison de la Musique et également une vaste emprise ouverte associant le Parc de la Fresnaye, le jardin public, un supermarché et le centre aquatique.



Cette période fut aussi celle de la création de la zone industrielle de Guibray avec pour fer de lance l'usine Moulinex qui a employé jusqu'à 1 300 personnes.

Commencé en 1968, le quartier de la Fontaine Couverte constitue le premier grand secteur d'extension de Falaise. Il comprend deux ensembles principaux :

- au centre, des logements locatifs sous forme d'immeubles collectifs (plus de 650 logements) de 4 à 6 niveaux ;
- de part et d'autre, un secteur pavillonnaire assez dense et d'une typologie diversifiée (maisons groupées, maisons individuelles).

Il accueille également un petit centre commercial et des écoles. Ce quartier a été fortement paysagé, l'arbre y est très présent et développé ; un large espace vert central, équipé d'un city-stade depuis 1998, crée une immense respiration au milieu des immeubles collectifs.

C'est au début des années 90, notamment avec l'arrivée programmée de la deux fois deux voies en provenance de Caen, que la municipalité a décidé de rééquilibrer le développement urbain en créant au nord les quartiers de la Couture du Grain et de la Colline Saint-Laurent ainsi que deux nouvelles zones industrielles (Sud-Calvados et Expansia). Notons la présence très marquée de la Voie Panoramique, ancienne voie ferrée de la fin du XIX^{ème} siècle qui offre une vue imprenable sur le château Guillaume le Conquérant et permet d'accéder au camping.

En 2010, L'ancienne caserne Dumont d'Urville datant de 1870 a été remplacée par un nouvel ensemble de bâtiments regroupant notamment les Services Fiscaux, Pôle Emploi et la Circonscription d'Action Sociale.



Falaise est une cité vivante, qui vit d'un équilibre harmonieux entre ses parties médiévales, son bâti de la Reconstruction et ses zones d'habitat moderne.

LE BLASON

Évoluant au fil des siècles, le blason de la Ville est une vraie fierté pour les Falaisiens, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale, puisqu'il est désormais flanqué de deux reconnaissances nationales : la Croix de Guerre ainsi que la Légion d'Honneur, décernées en reconnaissance des dommages subis lors de la bataille de Normandie.

« De gueules au château donjonné d'argent, maçonné de sable, sur une montagne du même. »



LE PATRIMOINE

Patrimoine riche s'il en est, Falaise ne compte pas moins de 22 édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques dans la ville fortifiée et à Guibray.

► Le Château Guillaume-le-Conquérant dont le premier donjon a été construit à partir de 1123 par Henri 1^{er} Beauclerc, fils de Guillaume Le Conquérant et dont la rénovation a duré près de 150 ans.

► Le Château de la Fresnaye datant du XVIII^{ème} siècle. Berceau de la famille La Fresnaye. Son représentant le plus célèbre est le peintre Roger de La Fresnaye. Il est désormais consacré à l'accueil d'expositions et d'ateliers d'art.



► L'Hôtel Dieu fut fondé en 1201 par Heute Bertin et ses frères, riches drapiers de Falaise, soucieux de venir en aide aux plus déshérités de leur ville : les malades et les vieillards. Il abrite désormais la Médiathèque communautaire.



- Quatre églises :
 - Notre Dame de Guibray,
 - Saint Gervais,
 - Saint Laurent,
 - Sainte Trinité.
- Plusieurs hôtels particuliers.

En 2011, deux bâtiments ont été classés au titre du patrimoine de la Reconstruction : le Lycée Louis Liard ainsi que les Halles, elles accueillent le marché du samedi matin.

Vos élus

Le Conseil Municipal est composé de 29 membres :
le Maire, 8 adjoints et 20 conseillers municipaux.
Les séances du Conseil Municipal se déroulent,
environ 10 fois par an à 20h30 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville.
Les séances sont publiques, chacun peut y assister.



Vous souhaitez contacter vos élus ?

Rien de plus simple, 4 solutions :

- ▶ Par courrier, adressé directement à l' élu de votre choix, à l'Hôtel de Ville (BP 58 - Place Guillaume-le-Conquérant - 14700 Falaise).
- ▶ Par téléphone auprès du Cabinet du Maire (Tél. : 02 31 41 61 65).
- ▶ Par courriel (mairie@falaise.fr).
- ▶ Ou encore grâce aux réunions « à la rencontre des Falaisiens », qui ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois (détail sur www.falaise.fr).



Éric Macé

Maire de Falaise
02 31 41 61 65

1^{er} Vice-Président à la CDC



Élisabeth Josseaume

1^{ère} Adjointe déléguée
à la Solidarité,
la Santé et aux Seniors
02 31 41 61 42

Déléguée à la CDC



Thierry Dubost

2^e Adjoint délégué
à la Gestion du Patrimoine
Historique
02 31 41 61 69

Vice-Président à la CDC



Maryvonne Chivard

3^e Adjointe déléguée
à la Jeunesse,
la Famille et aux Commerces
02 31 41 61 41

Déléguée à la CDC



Pascal Pourny

4^e Adjoint délégué
aux Travaux communaux,
à l'Urbanisme et à l'Aménagement
02 31 90 16 50

Délégué à la CDC



Brigitte Rul
5^e Adjointe déléguée
à l'Action Culturelle
02 31 41 66 80
Déléguée à la CDC



Maurice Ruau
6^e Adjoint délégué
à la Prévention, la Sécurité,
aux Affaires Juridiques :
02 31 41 65 21
et à la Vie Associative :
02 31 41 61 65
Délégué à la CDC



Valérie Mary-Rouquette
7^e Adjointe déléguée
à la Vie Citoyenne :
02 31 41 61 49
et à la Communication :
02 31 41 61 64
Déléguée à la CDC



Patrick Barthe
8^e Adjoint délégué
aux Sports et à la Vie Scolaire
02 31 41 61 41
Délégué à la CDC



Yvonnick Turban
Conseiller Municipal délégué
aux ERP, à l'Accessibilité,
à la Commission Communale
des Impôts Directs,
à la Commission de DSP
02 31 90 16 50
Vice-Président à la CDC



Claude Leteurtre
Conseiller Municipal
Président de la CDC



Roger Lengliné
Conseiller Municipal



Jacques Lefebvre
Conseiller Municipal
Vice-Président à la CDC



Margaret Lasne
Conseillère Municipale



Loïc Sobecki
Conseiller Municipal



Jean-Luc André
Conseiller Municipal délégué
aux Affaires Budgétaires
et Financières
02 31 41 61 48
Délégué à la CDC



Evelyne Buret
Conseillère Municipale



Béatrice Martin
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Nathalie Stanc
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Sonia Jarry
Conseillère Municipale



Stéphane Vivien
Conseiller Municipal
Délégue à la CDC



Sabrina Aubey
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Caroline Guilbert
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC

VOS ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE



Jacques Le Bret
Conseiller Municipal
Délégue à la CDC



Bénédicte Lebailly
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Sandrine Petit
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Cécile Guevel Badou
Conseillère Municipale
Délégue à la CDC



Hervé Maunoury
Conseiller Municipal
Délégue à la CDC



Miguel Barbera
Conseiller Municipal

- TROIS SITES POUR VOUS ACCUEILLIR -

- ▶ **Hôtel de Ville** - Pl. Guillaume-le-Conquérant - BP 58 - 14700 Falaise
 - Accueil Général - Tél. : 02 31 41 61 61
 - État-Civil - Tél. : 02 31 41 61 46
 - Cimetières et élections - Tél. : 02 31 41 61 49
 - Police Municipale - Tél. : 02 31 41 61 62

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.
- ▶ **Espace Nelson Mandela** - Pl. Guillaume-le-Conquérant - 14700 Falaise
 - Locations de Salles - Tél. : 02 31 41 61 64
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, sauf le mercredi.
 - Centre Communal d'Action Sociale - Tél. : 02 31 41 61 42
Le lundi de 13h30 à 17h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
 - Secrétariat du Pôle Éducatif - Tél. : 02 31 41 61 41
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.
- ▶ **Services Techniques, Urbanisme & Patrimoine** - 7, avenue de Verdun - 14700 Falaise
 - Accueil Services Techniques - Tél. : 02 31 90 16 50
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

- CINQ DIRECTIONS POUR VOUS SERVIR -

- ▶ **Direction Générale des Services**
Secrétariat du Maire - Tél. : 02 31 41 61 65

▶ Direction des Services Ressources

- Secrétariat - Tél. : 02 31 41 61 65
- Service Ressources Humaines
 - Service Financier
 - Systèmes d'Informations et de Nouvelles Technologies

▶ Direction des Services Citoyenneté & Relations Publiques

- Secrétariat - Tél. : 02 31 41 61 66
- Service Affaires Juridiques & Achats
 - Service Prévention & Sécurité
 - Service Affaires Culturelles
 - Service Communication

▶ Direction des Services Techniques, de l'Urbanisme & du Patrimoine

- Secrétariat - Tél. : 02 31 90 16 50
- Service Urbanisme
 - Service Infrastructures & Réseaux
 - Service Bâtiments
 - Service Jardins & Espaces Verts
 - Service Magasin et Manifestations
 - Service Patrimoine / Château G.-le-Conquérant - Tél. : 02 31 41 61 69

▶ Direction des Services Éducatifs et Solidaires

- Secrétariat - Tél. : 02 31 41 61 41
- Centre Socioculturel
 - Service Affaires et Restauration Scolaires
 - Service Sports & Entretien Bâtiments
 - Multi accueil - Tél. : 02 31 90 05 80
 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Tél. : 02 31 41 61 42

Autres contacts utiles sur la Ville

► **Agence Routière Départementale**

RD 658A - 14700 Saint-Martin-de-Mieux - Tél. : 02 31 41 68 10

► **Caisse d'Allocations Familiales**

25 rue Amiral Courbet - 14700 Falaise - Tél. : 0 810 25 14 10

► **CARSAT (ex CRAM)**

Mairie Annexe - Place E. Holman - 14700 Falaise - Permanence les jeudis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous - Tél. : 09 71 10 39 60

► **Circonscription d'Action Sociale / Protection Maternelle et Infantile**

4, rue de la Résistance - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 41 64 68

► **Communauté de Communes du Pays de Falaise**

ZI de Guibray - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 42 18

► **Gendarmerie Nationale, brigade de Falaise**

1 rue de la Rosée - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 41 65 50

► **Hôpital de Falaise**

Boulevard des Bercagnes - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 40 40 40

► **La Poste**

25 rue du Champ Saint-Michel - 14700 Falaise - Tél. : 36 31

► **Office de Tourisme du Pays de Falaise**

Place Guillaume-le-Conquérant - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 17 26

► **Pôle Emploi**

2, rue de la Résistance - 14700 Falaise - Tél. : 39 49 / 02 31 40 87 00

► **Sécurité Sociale Caisse d'Assurance Maladie**

25 rue Amiral Courbet - 14700 Falaise - Tél. : 36 46

► **Service d'Incendie et de Secours**

RD 658A - 14700 Saint-Martin-de-Mieux - Tél. : 02 31 90 17 97

► **Syndicat de Production d'Eau Potable Sud Calvados**

Place Guillaume-le-Conquérant - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 41 66 84

► **Trésor Public / Centre des Impôts**

6, rue de la Résistance - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 20 46 60

2 modes de paiement dématérialisés de vos factures

Usagers des services municipaux et du CCAS, notamment pour la garderie dans les écoles, le centre de loisirs, le local jeunes, les passeports été, multi accueil (crèche et halte-garderie), service d'aide à domicile, etc...

2 modes de règlement s'offrent à vous :

le paiement en ligne et le prélèvement automatique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

<http://www.falaise.fr/vie-municipale/paiement-de-vos-factures/>

VOS PREMIÈRES DÉMARCHES

Vous devez déclarer votre changement d'adresse postale :

- au **Service des élections** : Hôtel de Ville - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 41 61 46
- à la **Poste** : 25 rue du Champ Saint-Michel - 14700 Falaise | Tél. : 36 31
- à la **Préfecture**, concernant les permis de conduire | Tél. : 02 31 30 64 00
- au **Trésor Public** / Centre des Impôts : 6 rue de la Résistance - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 20 46 60

Les autres démarches :

- > Conteneur à **déchets** ménagers : Communauté de Communes du Pays de Falaise - ZA de Guibray - Rue de l'Industrie - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 99 65 (voir pages 26 et 60)

Démarches en ligne

Grâce à www.mon.service-public.fr, accessible via www.falaise.fr, la Ville vous permet de réaliser certaines démarches administratives (formulaires CERFA, Assurance Maladie, MAS, CESU, Allocations familiales, Assurance retraite,...) en ligne, via un site sécurisé.

Allô Service Public

N'hésitez pas à utiliser aussi le numéro unique de renseignements administratifs : 39 39 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou bien sur www.service-public.fr

ÉTAT CIVIL - CITOYENNETÉ

Démarche	Pièces à fournir	Observations
Carte d'identité	2 photos d'identité aux normes, 1 justificatif de domicile, 1 extrait de naissance original (de - de 3 mois), l'ancienne carte ou la déclaration de perte ou de vol. Pour les personnes de nationalité française nées à l'étranger ou de parents étrangers, présence d'un parent pour les mineurs. S'il y a lieu, photocopie du jugement de divorce et du jugement de la garde des enfants. Pour les époux ou veuves : apporter le livret de famille. Pour les mineurs : photocopie du livret de famille ainsi que la carte d'identité du parent qui va signer le formulaire	La première délivrance est gratuite, en cas de perte ou de vol, il faudra fournir un timbre de 25 €
Passeport biométrique - sur rendez-vous -	2 photos d'identité aux normes, 1 justificatif de domicile, 1 copie intégrale de l'acte de naissance (de - de 3 mois), Carte nationale d'identité. Le cas échéant, un justificatif de nationalité française. Pour un renouvellement, apportez l'ancien passeport	Il faudra fournir un timbre amende de 17 € pour un mineur de moins de 15 ans, de 42 € pour un mineur de plus de 15 ans, et de 86 € pour un majeur.
Certificat de nationalité	Démarche à effectuer auprès du greffe du Tribunal d'Instance	
Inscription sur les listes électorales	Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ; justificatif de domicile (EDF/GDF, eau,...).	Seuls les ressortissants français domiciliés à Falaise ou imposables à Falaise ; ainsi que les ressortissants d'un pays européens, domiciliés à Falaise peuvent s'inscrire sur les listes électorales.
Recensement militaire	Livret de famille, carte d'identité + celle d'un parent et justificatif de domicile	Chaque citoyen de 16 ans (fille et garçon) doit obligatoirement se faire recenser à la mairie de son domicile
Attestation d'accueil des étrangers	Pièce d'identité de l'hébergeant, titre de propriété ou bail locatif, facture d'eau, de téléphone ou d'électricité, dernier avis d'imposition ou de non imposition, dernier bulletin de salaire et timbre fiscal à 30 €	
Carte de séjour	Démarche à effectuer auprès de la préfecture du Calvados	
Casier judiciaire N2	Demande à formuler auprès du Service du casier judiciaire : 107 rue Landreau – 44317 Nantes cedex 3 - www.cjn.justice.gouv.fr	

Démarche	Pièces à fournir	Observations
Mariage	Pour chacun des futurs époux : un acte de naissance de moins de 3 mois, une pièce d'identité, un justificatif de domicile ou le justificatif de domicile d'un des parents domicilié sur Falaise, les copies des pièces d'identité des témoins	Pour se marier à Falaise, il faut qu'au moins un des deux futurs époux soit domicilié sur la ville, ou bien qu'un parent d'un des deux futurs époux y soit domicilié.
Reconnaissance préalable à la naissance de l'enfant	Pièce d'identité du ou des déclarants	Cette démarche ne peut s'effectuer que pour les parents non mariés.
Déclaration de naissance	Livret de famille, papiers d'identité, certificat d'accouchement	La plupart des maternités se chargent de cette démarche pour vous. Si l'enfant ne naît ni à l'hôpital, ni dans une clinique, cette déclaration est à faire dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Demande écrite précisant la filiation.	A demander à la mairie du lieu de naissance ; sur : www.acte-naissance.fr ; ou le cas échéant sur www.falaise.fr
Livret de famille		Remis le jour du mariage
Livret de famille pour les parents non mariés		A demander à la mairie du lieu de naissance de l'enfant
2^{ème} livret de famille		A demander à la mairie du domicile
Déclaration de décès	Livret de famille, certificat de décès délivré par le médecin	Dans les 24 heures qui suivent le décès, à la mairie du lieu de décès

Cimetières

Falaise dispose de 4 cimetières : Saint-Gervais, Guibray, Trinité (dont carré militaire de la seconde guerre mondiale) et Saint-Laurent. Ces cimetières peuvent être utilisés pour les inhumations (caveau ou dispersion des cendres). Seuls les cimetières de Saint-Gervais et de Guibray peuvent recevoir des caves-urnes, et possèdent un columbarium.

Horaires d'ouverture : été (du 1/04 au 30/09) de 8h à 19h, hiver (du 1/10 au 31/03) de 8h à 17h.

Seules les personnes domiciliées, décédées à Falaise ou en possession d'une sépulture familiale sur la commune peuvent être inhumées à Falaise.

Les démarches et les réservations se font au Service de l'État-civil. Tél. : 02 31 41 61 49

Démarches	Pièces à fournir
Carte grise	Les formulaires peuvent vous être fournis à l'Hôtel de Ville, cependant, c'est la préfecture du Calvados qui pourra vous délivrer ce document.
Certificat de cession	Les formulaires peuvent vous être fournis à l'Hôtel de Ville, cependant, c'est la préfecture du Calvados qui pourra vous délivrer ce document.
Permis de conduire national et international	Les formulaires peuvent vous être fournis à l'Hôtel de Ville, cependant, c'est la préfecture du Calvados qui pourra vous délivrer ce document.
Certificat de scolarité	C'est l'établissement scolaire de l'élève qui pourra délivrer ce document
Certificat de non gage	C'est la préfecture du Calvados qui pourra vous délivrer ce document.
Certificat de travail	C'est l'employeur qui pourra délivrer ce document
Certificat de non imposition	Délivré par le percepteur, au Centre des impôts
Permis de chasse	C'est la Fédération de Chasse de Caen qui pourra délivrer ce document
Permis de pêche	Ce document peut vous être délivré par le magasin « Les 3 Canes », dans la Zone d'activités de Guibray
Demande de débit de boisson	Demande à formuler par écrit au Service Juridique de la Ville de Falaise.

Le vote par procuration

La procuration est établie par la gendarmerie. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité. La personne à laquelle vous donnez procuration doit être inscrite également sur la liste électorale de Falaise.

Gendarmerie de Falaise - 1 rue de la Rosée - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 41 65 50

Pour toute demande particulière, n'hésitez pas à contacter le [Service État-Civil](#) avant de vous déplacer afin de vous assurer que vous apporterez toutes les pièces dont l'officier aura besoin. Tél. : 02 31 41 61 46

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

L'Hôpital

Falaise a la chance de disposer d'un hôpital performant proposant une offre de soins complète et adaptée. Médecine, chirurgie, pédiatrie, pôle mère-enfant et EHPAD et autres services, répondent aux attentes des Falaisiens en matière de soins de santé. Voir page 18. www.ch-falaise.fr



Le marché

Chaque samedi place Belle Croix, dans les halles et les rues environnantes, 80 commerçants vous proposent leurs produits. Le vendredi matin, vous trouverez également un poissonnier sous les halles.

Le stationnement

Le stationnement est gratuit à Falaise ; une zone bleue a été aménagée dans les rues commerçantes afin de fluidifier le trafic et de rendre l'accès aux commerces de proximité plus aisé. A noter cependant, que la Mairie ne délivre pas de disque de stationnement. Plusieurs parkings sont à votre disposition à moins de 300 mètres du centre-ville dont :

- Le Forum
- Place des Bercagnes
- Square Louis Liard
- Rue des Prémontrés
- Rue du Champ Saint-Michel
- Place Guillaume le Conquérant
- Rue de l'Abbatiale

Les transports

Pas de gare à Falaise, cependant vous pouvez vous rendre à Caen ou Argentan grâce aux [Bus Verts](#). Il existe 7 arrêts sur Falaise, ils se situent :

- Boulevard de la Libération
- Avenue de La Crosse
- Place Edward Holman
- Place Reine Mathilde
- Rue Aristide Briand
- Avenue d'Hastings
- L'Attache

Notons également que les Bus Verts proposent un [service de taxi-bus](#) pour la desserte des communes rurales. Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.busverts.fr - Tél. : 0810 214 214 (prix d'un appel local).

Vous pouvez également décider d'utiliser le covoiturage. Une aire de rencontre a été aménagée par le Conseil Départemental du Calvados, au giratoire de la sortie de ville direction Pont d'Ouilly. Pour plus d'information rendez-vous sur www.covoiturage-basse-normandie.fr

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Falaise, est située au lieu dit Le Pied Mouillé. Accessible 11 mois par an, elle est composée de 10 emplacements, tous équipés d'un bloc sanitaire avec wc, douche et lavabo.

Les objets trouvés

La Police Municipale se charge de conserver les objets trouvés. Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour tout objet perdu ou trouvé.

La location de salles municipales

Plusieurs salles municipales peuvent être louées aux associations et aux particuliers :

- Le Pressoir (100 per.) - Parc de la Fresnaye
- La Salle du Pavillon (200 per.) - Rue du Pavillon
- La Salle polyvalente (130 per.) - Place E. Holmann
- La Mairie de Quartier (19 per.) - Place E. Holmann.

Pour les renseignements, les tarifs et les réservations, s'adresser au service location de salles (voir page 16). Pour la location du Forum, merci de vous renseigner directement sur place (voir page 52).

Les animaux errants

La Ville assure la gestion du [chenil communautaire](#), qui se situe dans la cour des Services Techniques de la Ville. Si vous récupérez un animal, vous devez tout d'abord vous rendre à la [Clinique Vétérinaire Expansia](#) (Tél. : 02 31 90 09 40), dans la Zone Expansia afin que l'animal subisse une visite de « bonne santé » ainsi qu'un contrôle d'immatriculation. Vous pourrez ensuite l'amener au chenil aux horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.



Sur www.falaise.fr
retrouvez le plan de
ville interactif où sont
positionnés les points
d'apport volontaires

Les déchets

Collecte des déchets ménagers

La Communauté de Communes (CDC) assure la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers non recyclables. Les bacs sont fournis gratuitement par la Communauté de Communes pour les habitants de la Ville de Falaise, mais vous en avez la responsabilité et assurez leur entretien. Il est demandé de sortir les bacs d'ordures ménagères la veille au soir des jours de collecte pour garantir un ramassage dans de bonnes conditions et ne pas encombrer l'espace public de manière excessive. Pour connaître votre jour de ramassage ou vous procurer un bac, veuillez contacter le 02 31 90 99 65.

Collecte des déchets verts

A Falaise, la collecte est réalisée une semaine sur deux d'avril à novembre, le lundi au nord de la rue de l'Abbatiale et le mardi au sud. Les sacs de collecte doivent être sortis la veille au soir des jours de collecte. Seuls les sacs biodégradables, fournis par la Communauté de Communes, sont collectés. Les fagots bien ficelés (tailles de haie, branchage) sont également, acceptés à la collecte. Les sacs de collecte peuvent être retirés aux Services Techniques.



Le Compostage

Afin de réduire le volume de déchets à traiter, la CDC propose également des composteurs individuels à prix réduit afin d'y placer des éléments pouvant resservir au jardin, après décomposition.

Collecte sélective des emballages ménagers

La collecte se fait grâce à l'apport volontaire dans des conteneurs de tri prévus à cet effet.

Compostage et collecte
sélective, faites les bons gestes !



Collecte des encombrants en porte-à-porte

La veille du second jeudi de chaque mois pour les quartiers HLM et la veille du premier jeudi de chaque mois pour le reste de la ville, vous pouvez déposer vos encombrants sur le trottoir pour qu'ils soient enlevés le lendemain. Ce service ne concerne que les déchets volumineux usuels des particuliers (le mobilier par exemple).

Les déchèteries

La CDC a mis en place un réseau de 4 déchèteries :

- [Noron-l'Abbaye](#) | Tél. : 02 31 90 01 01

Ouverte tout au long de l'année, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

- [Soulangy](#) | Tél. : 06 61 14 67 48

- [Mesnil-Villement](#) | Tél. : 02 31 69 40 44

- [Pertheville-Ners](#) | Tél. : 06 60 70 93 00

Du 1/04 au 31/10, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les mardis et jeudis de 14h à 18h ; les vendredis de 13h30 à 18h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Du 1/11 au 31/03, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h ; les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les peintures et les solvants peuvent être apportés à la déchèterie de Noron-l'Abbaye, équipée pour les recevoir.

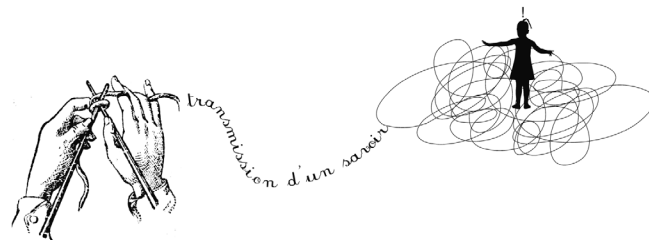
Les aiguilles, seringues et lancettes sont des déchets particuliers, ils doivent être rapportés chez votre pharmacien, dans une boîte prévue à cet effet. Elle vous sera remise par votre pharmacien sur simple demande.

L'AGENDA 21

Qu'est-ce que le développement durable ?

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland l'a défini comme suit : « C'est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

Face à la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, pénuries d'eau douce, rapprochement du pic pétrolier, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, déforestation et perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs (États, acteurs économiques, société civile), culturels et sociaux du développement.



Ville durable

La ville durable est un projet politique, un objectif global qui doit guider les politiques d'aménagement et de développement urbains mais aussi l'ensemble des politiques d'une collectivité : éducation, formation, solidarité, emploi,...

La ville durable doit s'appuyer sur des grands principes qui sont énoncés depuis plus de vingt ans. Elle doit être solidaire et cette solidarité implique :

- des stratégies d'économie de ressources naturelles (énergie, eau, espace, matériaux);
- des stratégies visant l'équité sociale (actions contre l'exclusion, la pauvreté, le chômage et aussi des actions d'éducation, de formation, etc.) ;
- l'application du principe de précaution afin d'éviter les choix irréversibles et les risques locaux ou pour la planète (effet de serre et biodiversité par exemple).

L'Agenda 21 falaisien

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.

Celles-ci sont appelées, dans le cadre de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un « mécanisme de consultation de la population » : ainsi naît l'Agenda 21 local.

Lors de sa séance du 26 janvier 2010, le Conseil Municipal a décidé de lancer une démarche Agenda 21 pour la ville.

Véritable projet de territoire, il constitue l'armature générale du projet de ville en englobant les stratégies existantes que sont le Projet Éducatif Global, le Projet Social de Territoire, la politique d'urbanisme et le développement économique.

Les trois piliers du développement durable, le social, l'environnement et l'économie en ont constitué le socle, la gouvernance en était le ciment.

L'Agenda 21 a été approuvé au Conseil Municipal du 3 septembre 2012 avec 7 objectifs politiques :

- Promouvoir et renforcer le dynamisme local, sportif, associatif et culturel
- Donner à la jeunesse et aux familles tous les moyens de la réussite
- Placer la solidarité et la santé au cœur de la cité
- Faire de Falaise la capitale économique et touristique du Sud Calvados
- S'inscrire dans une démarche d'écologie urbaine
- Favoriser l'expression et la participation de tous les Falaisiens
- Développer une administration au service des Falaisiens

Cet Agenda 21 a reçu la reconnaissance « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie le 19 décembre 2013.



Quelques actions de l'Agenda 21

A l'aboutissement de cette démarche qui a mobilisé l'ensemble des élus, les 250 agents de la collectivité (Ville et CCAS), les habitants, les associations et de nombreux partenaires extérieurs, nous avons listé 350 actions à mettre en œuvre. Certaines pouvaient être réalisées dans l'année, d'autres, comme l'aménagement d'un réseau cyclable, ne peuvent s'envisager qu'à très long terme.

Parmi ces 350 actions nous n'en citerons que quelques-unes :

- Mise en place d'activités physiques en direction des seniors
- Mise en place de journées favorisant l'autonomie et la mobilité des jeunes
- Mise en place et coordination d'un réseau de baby-sitting
- Renforcement des animations collectives du centre socioculturel
- Création d'un Point d'Information Jeunesse
- Mise à disposition d'un logement d'urgence
- Installation de défibrillateurs
- Limitation de l'étalement urbain (règlement du PLU)
- Construction de deux chaufferies à énergie-bois
- Création d'une ludothèque
- Aménagement de jardins familiaux
- Mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts
- Mise en place d'un plan pluriannuel de formation des agents communaux
- Etc...

👉 Le document complet est consultable sur www.falaise.fr 👉

LES SERVICES TECHNIQUES TRAVAILLENT POUR VOUS

Les Espaces Verts

Sur les 600 hectares de sa superficie urbaine totale, Falaise compte 120 hectares de patrimoine vert pour se mettre les pieds dans l'herbe, soit 20 % de sa surface.

● La gestion différenciée des espaces verts

Les espaces verts n'ont pas tous la même nature, la même constitution, le même environnement, la même fonction. Un espace vert de centre-ville implanté dans un espace dominé par un urbain dense et une activité multiple, variée et intense est différent de celui situé aux franges urbaines, en perspective des espaces agricoles et naturels entourant la Ville. A l'instar de nombreuses communes en France, Falaise met donc en œuvre depuis deux ans un plan de gestion différenciée des espaces verts comportant 4 niveaux, du plus soigné au plus libre. Les orientations stratégiques du plan de gestion différenciée comprennent bien entendu un axe fort centré sur la préservation de l'environnement, mais également la recherche d'économies d'exploitation : optimisation des fréquences de traitement, utilisation de matériel à grand rendement. Fondamentalement, l'objectif reste bien entendu la qualité des espaces verts, adaptée à leur usage et à leur environnement.

10 000 arbres pour respirer, 20 km de cheminement rendus accessibles pour se balader.

● Les Jardins Familiaux

La création de ces Jardins implantés au cœur de la Ville, dans le Parc de la Fresnaye est la concrétisation d'une action qui s'insère parfaitement dans l'Agenda 21 de la Ville. Ils apportent en effet une réponse simple et efficace aux problématiques sociale, environnementale et économique qui sous-tendent le développement durable. Ils sont aussi un espace de rencontre, de mixité et d'échange, autour d'une activité qui n'est pas seulement utilitaire, mais l'expression d'une passion. Gérées par une Association, 20 parcelles closes, alimentées en eau et équipées d'un abri à matériel individuel sont à la disposition des jardiniers et la capacité de l'installation pourra être portée à 34 emplacements.



● La voirie

L'entretien, le nettoyage et l'exploitation des 40 km de voirie que compte la Ville sont assurés en gestion municipale à l'exception de la chaussée des axes départementaux. Les travaux s'appuient d'une part sur les moyens internes de la Ville, et d'autre part sur ceux apportés par des entreprises au travers de marchés pluriannuels d'entretien. La voirie dans sa globalité constitue un ouvrage complexe par ses fonctions, ses composantes, ses usages, sa structure et les exigences fortes qui s'attachent à sa circulabilité, sa sécurité et sa qualité.

Outil essentiel à l'accès, à l'irrigation, au transit, à l'activité locale, la voirie qui semble aller de soi nécessite la mise en œuvre de politiques et d'outils d'exploitation de plus en plus réactifs et efficaces. Ici aussi, les enjeux environnementaux, économiques et sociaux sont énormes.

La voirie communale, constituée par les chemins ruraux et les voies communales, ce n'est pas que la route : ce sont les accotements, trottoirs, fossés, marquages, caniveaux, avaloirs et regards, réseaux enterrés. Ce sont les carrefours et accès, les bordures et glissières de sécurité, la signalisation et le mobilier urbain. C'est le déneigement et le salage.

L'entretien lourd (réfection) de la voirie fait l'objet d'un programme pluriannuel exécuté

en coordination avec l'ensemble des opérations qui peuvent l'impacter : réseaux, constructions, opérations d'aménagement, et en tenant compte des contraintes propres aux travaux en site urbain et sous circulation : maintien des activités, des accès, saisonnalité, calendrier scolaire.



● L'eau

550 000 m³ d'eau, c'est ce que Falaise consomme annuellement. Essentiellement achetée au Syndicat de Production Sud Calvados, l'eau est stockée dans 3 réservoirs (La Hoguette et route de Putanges), puis transite dans 86 km de conduites en fonte et ouvrages divers vers les 2 900 clients, particuliers et industriels. Le réseau assure également la défense incendie sur la commune.



● L'assainissement

L'assainissement à Falaise est très majoritairement collectif : il est constitué d'un réseau de collecte et d'une station d'épuration de 20 000 équivalents habitants dont l'exutoire est constitué par l'Ante. 48 km de canalisations acheminent les eaux usées et 25 km se chargent des eaux pluviales. Outre les eaux usées des particuliers, la station traite une



partie des effluents industriels des activités agroalimentaires implantées sur le territoire de la Ville, soit au total 800 000 m³.

Les quelque 300 tonnes de boues produites sont épandues sur des terres agricoles selon un plan rigoureux révisé chaque année.

Le contrôle de l'assainissement non collectif est assuré par le pôle environnement de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

Les services de l'eau et de l'assainissement sont assurés par un délégataire qui assure une astreinte 365 jours par an.

● La collecte des ordures ménagères et le tri sélectif

La Communauté de Communes du Pays de Falaise assure la collecte des ordures ménagères. Notons qu'en sus du service assuré par la Communauté de Communes, la Ville assure la collecte des encombrants une fois par mois, d'avril à novembre, et celle des déchets verts, en porte à porte tous les 15 jours.

Les encombrants désignent les déchets domestiques qui par leur nature, leur poids ou leur volume, ne peuvent être mis dans les conteneurs ou transportés par vos soins à la déchetterie (meubles anciens, déchets de bricolage, appareils sanitaires, etc...).

Voir pages 26-27.

● La propreté de la Ville

Les 10 agents des services techniques en charge de la propreté interviennent de manière sectorisée sur le territoire de la commune tous les jours à partir de 6 heures du matin (balayage des caniveaux, collecte des contenus des corbeilles, enlèvement des déjections,

nettoyage après le marché..., nettoyage des mobiliers urbains, des panneaux, traitement des tags, nettoyage dans les écoles et toilettes publiques, enlèvement des encombrants, canisettes...). Ils sont également des sentinelles qui rapportent aux services les désordres et anomalies qu'ils détectent sur les espaces publics ; ils contribuent ainsi à leur réactivité.

La balayeuse des services techniques intervient chaque matin à 6 heures afin de pouvoir évoluer sans perturber outre mesure la circulation. A l'instar des agents à pied, cet engin traite les voiries successivement par secteurs.

● L'éclairage public

2 000 luminaires éclairent Falaise. Le réseau, la conception et le matériel étant vieillissants, un diagnostic a été établi en 2011 afin de déterminer les objectifs d'amélioration. Sur cette base ont été lancés un ensemble de travaux, essentiellement axés dans une première phase sur la mise aux normes et en sécurité des armoires d'alimentation et de commande, des réseaux et des luminaires.

Parallèlement, la Ville s'est lancée dans la mise en œuvre de matériels plus économiques et moins polluants tels que les LEDs.

L'éclairage public, ce sont aussi les décorations de Noël que les services municipaux installent chaque année, et la gestion des feux tricolores.

● L'électricité

EDF est concessionnaire du service de distribution d'électricité. 59 transformateurs répartis sur le territoire de la commune alimentent 4 800 abonnés qui consomment en moyenne 11 000 KWh par an. 56 km de réseau moyenne tension et 68 km de réseau basse tension, majoritairement enterrés, sont mobilisés pour cela.

● Le Gaz

GDF est concessionnaire du service de distribution de gaz. 2 200 foyers consommant au total 70 000 MWh par an sont desservis par 40 km de canalisations en basse pression et 10 km de canalisations en moyenne pression. Les réseaux sont surveillés tous les ans par un véhicule équipé de détecteurs.

La Ville de Falaise est très attachée à rendre accessible ses services à tous les publics, c'est pourquoi l'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des difficultés concernant leur développement psychomoteur fait l'objet d'une attention particulière.

DE 0 À 3 ANS, LA PETITE ENFANCE

Multi accueil

8 rue Robert le Magnifique | Tél. : 02 31 90 05 80

Cette structure accueille les enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans (et exceptionnellement de 4 à 6 ans), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15, selon 2 modes de garde :

► Un accueil régulier (type crèche) selon un contrat préalablement établi assurant aux parents une place aux jours et heures choisis.

Les admissions sont prononcées par une commission présidée par l'élue en charge de la jeunesse et de la famille. Cette commission est chargée d'étudier les demandes d'inscription et de procéder aux attributions de places d'accueil d'enfants pré-inscrits.

Les personnes intéressées doivent remplir un formulaire. Celui-ci peut être retiré sur place ou être téléchargé sur le site internet de la ville, rubrique « au quotidien/les enfants/pôle petite enfance/multi accueil »

► Un accueil occasionnel (type halte-garderie) sans contrat en fonction des places disponibles.



Relais Assistantes Maternelles - RAM

8 rue Robert le Magnifique | Tél. : 02 31 90 64 28

Le RAM est un lieu où les parents et les assistantes maternelles peuvent se rencontrer.

Les parents sont renseignés sur l'offre de garde sur Falaise ; l'animatrice tient à leur disposition une liste d'assistantes maternelles disponibles. Les parents peuvent également être renseignés sur les formalités pour l'embauche d'une assistante maternelle et sur leur statut d'employeur.

Les parents et assistantes maternelles sont invités à participer à des animations : activités d'éveil, sorties, soirées à thèmes, spectacles. Le petit journal du RAM, qui paraît 3 fois dans l'année, présente ces animations. Il est accessible sur le site Internet rubrique « Au quotidien/les enfants/pôle petite enfance/RAM »



La Courte Échelle, lieu d'accueil parent-enfant

8 rue Robert le Magnifique | Tél. : 02 31 90 64 28

Gratuit, confidentiel et sans rendez-vous, la Courte Échelle accueille les futurs parents, les jeunes parents et les enfants de 0 à 2 ans le lundi de 9h à 11h.

Centre de Protection Maternelle et Infantile

4 rue de la Résistance | Tél. : 02 31 41 64 68

La PMI a pour vocation d'accueillir, d'informer et de suivre médicalement, mais de façon préventive, les enfants de 0 à 6 ans et les femmes enceintes. Les jeunes parents ont également la possibilité d'y trouver informations, conseils et soutien si besoin.

Le Centre de PMI est géré par le Conseil Général.

DE 3 À 11 ANS, LE TEMPS DE L'ENFANCE

Écoles maternelles et élémentaires publiques

Les inscriptions scolaires se font au Service des Affaires Scolaires, situé au rez-de-chaussée de l'Espace N. Mandela, place Guillaume-le-Conquérant du lundi au vendredi de 13h30 à 17h. Au cours du 1^{er} trimestre de chaque année, une semaine est dédiée aux nouvelles inscriptions scolaires. Pour procéder à l'inscription de votre enfant, munissez vous impérativement des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, etc...)



A Falaise il existe 4 écoles maternelles (Charlotte Herpin, Foch, Fontaine Couverte et Camp Ferme) et 2 écoles élémentaires (Bodereau et La Crosse), Les enfants sont inscrits à l'école en fonction du lieu d'habitation des parents. Les demandes dérogatoires sont étudiées par une commission présidée par l' élu en charge des affaires et de la restauration scolaire.

Le temps scolaire

Écoles élémentaires • La Crosse • Bodereau	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi	8h45 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h30
Mardi	8h45 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h30
Mercredi	8h45 - 11h45		
Judi	8h45 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h30
Vendredi	8h45 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h30

École élémentaire de La Crosse
4, avenue de La Crosse - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 16 72

École élémentaire André Bodereau
2, rue des Prémontrés - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 09 90



Écoles maternelles : • Camp Ferme • Foch	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi	8h35 - 11h50	11h50 - 13h20	13h20 - 15h20
Mardi	8h35 - 11h50	11h50 - 13h20	13h20 - 15h20
Mercredi	8h35 - 11h35		
Judi	8h35 - 11h50	11h50 - 13h20	13h20 - 15h20
Vendredi	8h35 - 11h50	11h50 - 13h20	13h20 - 15h20

École maternelle du Camp Ferme
1, rue de Nyon - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 13 30

École maternelle Foch
4, rue du Maréchal Foch - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 00 79

Écoles maternelles • Charlotte Herpin • Fontaine Couverte	Matin	Pause méridienne	Après-midi
Lundi	8h40 - 11h55	11h55 - 13h25	13h25 - 15h25
Mardi	8h40 - 11h55	11h55 - 13h25	13h25 - 15h25
Mercredi	8h40 - 11h40		
Judi	8h40 - 11h55	11h55 - 13h25	13h25 - 15h25
Vendredi	8h40 - 11h55	11h55 - 13h25	13h25 - 15h25

École maternelle Charlotte Herpin
3, rue Charlotte Herpin - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 09 35

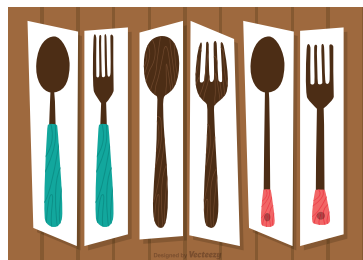
École maternelle Fontaine Couverte
6, avenue de La Crosse - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 13 51

École Maternelle et Élémentaire privée

Institution Sainte Trinité | 5, rue de La Rochefoucauld - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 02 63
site web : www.institutionsaintetrinite.eu/

Restaurant scolaire

8 rue Saint Jean | Tél. : 02 31 90 24 84



La Ville de Falaise assure, au travers des restaurants scolaires un accueil de restauration et d'animation pour des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. La restauration scolaire permet d'apporter aux enfants un repas équilibré et de qualité dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire, tout en faisant du temps de midi un moment privilégié.

Le service de la restauration scolaire municipale approvisionne, par l'intermédiaire de sa cuisine centrale, les cinq cuisines satellites (La Crosse, Charlotte Herpin, Fontaine Couverte, Foch et Camp Ferme).

L'inscription s'effectue avant chaque début d'année scolaire et en cours d'année pour de nouvelles inscriptions au service de restauration scolaire municipale.

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal.

Tarifs appliqués au 1^{er}/09/2015 :

- 3,50 € le repas, pour les enfants de maternelle et d'élémentaire habitant Falaise.
- 4,30 € le repas, pour les enfants de maternelle et d'élémentaire n'habitant pas Falaise.
- 5,10 € le repas pour les secondaires.
- 6,60 € le repas pour les adultes.

Les tickets sont vendus par carnet de 10 soit par correspondance soit directement au restaurant scolaire.

Le temps périscolaire (garderie, passeport découverte, mercredis loisirs)

Services éducatifs | Espace N. Mandela- Place Guillaume Le Conquérant | Tél. : 02 31 41 61 41

L'inscription est obligatoire.

► La ville est responsable des encadrements des temps périscolaires avant et après l'école. Des animateurs du secteur enfance-jeunesse pour les élémentaires et des Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATEM) pour les maternelles assurent cette mission le lundi,

mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h30 pour les élémentaire et 7h45 pour les maternelles le matin et jusqu'à 18h15 le soir.

► Une activité gratuite « Passeport découverte » pour tous les enfants de la grande section au cours élémentaire deuxième année est proposée (natation, hand-ball, tir à l'arc, arts graphiques, danse...) :

- 1h par semaine en maternelle
- 1h30 par semaine en élémentaire
- fonctionnement par cycle (7 semaines soit 5 cycles / enfant /an)

Ces activités sont encadrées par des intervenants diplômés. Le programme des activités proposées est consultable sur le site de la ville rubrique « Au quotidien/les enfants/Passeport découverte ».

► Plusieurs possibilités pour le mercredi :

- Temps de garderie gratuit jusqu'à 12h30 pour les élémentaires et 12h15 pour les maternelles
- Centre de loisirs l'après-midi avec ou sans restauration.

Le Centre de Loisirs 3 - 11 ans

Rue Saint-Jean | Tel. : 02 31 40 88 45

Il accueille les enfants de 8h à 18h pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne, et en juillet. Les enfants participent à de multiples activités, encadrées par une équipe d'animateurs diplômés. Les enfants doivent être impérativement inscrits avant de fréquenter la structure. Les tarifs appliqués sont fonction du quotient familial.



DE 11 À 18 ANS, ADOS ET JEUNES ADULTES

Les établissements scolaires du secondaire publics

- ▶ Collège des Douits | 2, rue du Cheval Noir - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 41 41 70
site web : <http://college-desdouits.etab.ac-caen.fr/>
- ▶ Lycée Polyvalent Louis Liard | 15, rue Saint Jean - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 41 67 00
site web : <http://louisliard.etab.ac-caen.fr/>
- ▶ Lycée Professionnel Guibray | 8, rue des Champs St Georges - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 16 52
site web : <http://guibray.etab.ac-caen.fr/>

Les établissements scolaires du secondaire privés

- ▶ Institution Sainte Trinité | 5, rue de La Rochefoucauld - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 02 63
www.institutionsaintetrinite.eu/

Local Jeunes 11/16 ans

Rue Saint Jean | Tél. : 02 31 90 25 38



Le Local Jeunes propose :

- ▶ En période scolaire, un accueil « libre », ouvert à tous, pendant lequel les jeunes peuvent profiter des équipements sans être soumis à des contraintes horaires ou de participation aux activités. Cet accueil libre est possible le lundi, jeudi et vendredi de 12h à 14h et le mercredi de 13h30 à 18h.
- ▶ Un accueil formel le mercredi et pendant les vacances scolaires pendant lequel les jeunes participent à des cycles d'activités pédagogiques et des sorties. La carte d'adhésion est nécessaire pour participer à ces ateliers et sorties. Le montant de l'adhésion est déterminé en fonction de la provenance du jeune (Falaise / hors Falaise) et du quotient familial.

Le Point Information Jeunesse

1, rue des Prémontrés – 14700 Falaise | Tél. : 02 31 20 39 00 | Du lundi au vendredi de 14h à 18h
site web : <http://www.falaisepij.blogspot.fr/>

Il donne des informations dans tous les domaines utiles pour les jeunes et leur famille : logement, santé, vacances, métiers, formation, emploi... Au-delà de ses missions d'accueil et d'information du public il organise régulièrement, en partenariat avec les acteurs locaux, des actions collectives (journée d'information sur les vacances, les métiers, les jobs d'été...) et propose différents services (vente de la Cart'@too, service baby-sitting...).

L'Espace Aide aux Projets

1, rue des Prémontrés – 14700 Falaise | Tél. : 02 31 20 39 00 | Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Il accompagne les initiatives individuelles et collectives des jeunes et des adultes, comme par exemple l'organisation d'un tremplin musical avec un groupe de jeunes, l'organisation d'une journée troc dressing avec une jeune entrepreneuse, l'aide à la création de l'Association l'Aile Noire...

La Mission Locale

1 rue Brébisson - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 23 92
Site web : <http://www.mlbn.fr/>

Elle s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'emploi, de logement, de santé ou encore de formation.

Point Accueil Écoute Jeunes

14 rue Saint Jean | Tél. : 02 31 90 37 74 | sur rendez-vous les mercredis de 12h30 à 17h30

Il propose aux jeunes de 11 à 25 ans en situation de mal-être ou de souffrance un espace d'accueil, d'écoute et de parole anonyme et gratuit.

L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Institut Médico Éducatif de la Cour Bonnet

33, rue Brette - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 13 36

L'IME a pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle quel que soit le degré de leur déficience. L'objectif est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation.



Établissement et Service d'Aide par le Travail - Les Conquérants

rue Pascal - ZI Guibray - BP 9 - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 90 18 46

L'ESAT Les Conquérants qui a succédé au Centre d'Aide par le Travail, permet aux personnes handicapées qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, y compris en entreprise adaptée ou de façon indépendante, d'exercer un travail dans un environnement protégé : activité de conditionnement, menuiserie, création et entretien d'espaces verts, etc.

Résidence Henri Leclainche

68 Route d'Argentan - 14700 Falaise | Tél. : 02 31 41 62 62

La résidence offre un service de logements adaptés, elle assure l'hébergement et l'accompagnement des personnes handicapées de l'ESAT Les Conquérants.

L'ESSOR

Rue de l'Industrie - ZA Guibray - 14700 falaise | Tél. : 02 31 90 72 20 | Site web : www.lessor.asso.fr/

Pour aider et accompagner les adultes en situation de handicap psychique, L'ESSOR dispose de différents services et établissements, apportant la réponse la plus adaptée à chaque personne concernée. Travail adapté : établissements et services d'aide par le travail (ESAT, anciens CAT) permettent l'insertion professionnelle. Hébergement accompagnement d'adultes : les travailleurs bénéficient d'un hébergement adapté.

Dès fin 2016, les activités du Centre Socioculturel et l'Épicerie Sociale seront regroupées dans l'Espace Carnot, 1 rue des Prémontrés.

Le Centre Socioculturel - Espace Coup de Pouce

Rue du 8 mai | Tél. : 02 31 40 04 62

Ouvert à tous, l'Espace Coup de Pouce propose de nombreux ateliers (nutrition santé, pâte fimo, image de soi, jeux de société, Zumba...), des activités culturelles et de loisirs, des sorties familiales, des moments de rencontres et d'échanges et un soutien aux projets initiés par les habitants. Le programme est disponible sur place, au CCAS et sur le site de la Ville rubrique « Au quotidien/espace coup de pouce ».

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Espace Nelson Mandela - Place Guillaume-Le-Conquérant - Tél. : 02 31 41 61 42

Le service solidarité et lutte contre les exclusions

Il assure l'accueil et l'orientation des personnes en difficulté. A ce titre, il est chargé de la domiciliation des personnes sans domicile fixe et instruit les demandes d'aides sociales facultatives pour les familles en difficulté qui se présentent spontanément ou sont orientées par les travailleurs sociaux du département. Après examen de leur situation familiale et budgétaire, diverses aides ponctuelles (aide alimentaire, loyer, électricité, gaz, bourses vacances, centre de loisirs, assurances, etc...) peuvent leur être accordées. Il travaille en partenariat avec les services sociaux du Conseil Général et les associations caritatives de Falaise.

Il assure également l'instruction des demandes de RSA et l'accompagnement social de certains bénéficiaires du RSA.

Il a en charge le logement social (réception des demandes, transmissions aux bailleurs sociaux et travaille en partenariat avec les bailleurs sociaux pour l'attribution des logements) et la gestion d'un logement temporaire réservé aux les familles sans domicile.

L'Épicerie Sociale

Rue du 8 Mai 1945 - Tél. : 02 31 41 61 42

Elle permet à des personnes de Falaise, en difficulté financière de se procurer des produits de première nécessité, vendus 10 % de leur valeur. L'accès est ouvert après examen de la situation

familiale et budgétaire par le CCAS. L'Épicerie Sociale est financée par le CCAS et fonctionne également grâce à ses partenaires : la Banque Alimentaire, les Jardins d'Arlette, et le Lions Club.

Le Service d'Aide à Domicile

Espace Nelson Mandela - Place Guillaume-Le-Conquérant - Tél. : 02 31 41 61 42

Pour les personnes âgées / handicapées de plus de 60 ans et résidant à Falaise, le CCAS propose un service d'aide à domicile. Il fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 19h30, grâce à 25 auxiliaires de vie. Ces professionnelles qualifiées ont pour mission : l'entretien courant du logement, l'aide à la toilette, la préparation des repas, l'accompagnement aux courses, l'aide pour les démarches administratives, etc...

Ce service bénéficie d'un agrément qualité délivré par l'État et d'une autorisation de fonctionnement délivrée par le Conseil Départemental du Calvados. Il assure comme employeur son rôle administratif (bulletin de salaire, déclaration d'URSAF, remplacement de congés,...). Selon les ressources et le degré de dépendance, une participation financière de la Caisse de Retraite ou du Département peut être accordée. Un devis estimatif du coût restant à charge vous sera notifié avant toute intervention.

Portage de repas à domicile

CDC Pays de Falaise - ZA de Guibray - Rue de l'Industrie - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 42 18

Destiné aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes, le portage de repas est assuré quotidiennement par une équipe de 3 personnes et peut être adapté à des régimes spécifiques : sans sel, sans sucre...

Téléalarme

CDC Pays de Falaise - ZA de Guibray - Rue de l'Industrie - 14700 Falaise - Tél. : 06 12 27 55 84

Ce Service permet aux personnes âgées et isolées de vivre chez elles le plus longtemps possible et en toute sécurité. L'appareil permet à une personne seule, en situation d'angoisse ou de danger de se signaler et d'entrer en communication 24 heures sur 24 avec un opérateur.

LES LOISIRS

Le Passeport été – Stages de découverte pour les 6/18 ans (Août)

Service des Sports - Espace Nelson Mandela - Place Guillaume-le-Conquérant - Tél. : 02 31 41 61 65 27

Ce dispositif a été créé par la municipalité pour permettre aux enfants ne partant pas en vacances de pouvoir pratiquer des activités de loisir à moindre coût. Ces activités sont animées par des professionnels qualifiés. Ils s'agit de stages sportifs, culturels ou d'activités manuelles de 5 demi-journées de 2h et par enfant (et non par passeport vendu) : une entrée gratuite au centre aquatique et une entrée à tarif réduit au cinéma.

L'Espace Public Numérique – EPN

1, rue des Prémontrés - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 20 79 68

L'Espace Public Numérique est un lieu ouvert à tous avec un accès à Internet, à l'informatique et au multimédia à un coût adapté et avec une possibilité d'accompagnement. Il propose des ateliers et des animations portant sur l'utilisation d'Internet et des technologies numériques telles que la vidéo ou la musique assistée par ordinateur.

Loisirs en famille

Espace Coup de Pouce - Rue du 8 Mai 1945 - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 40 04 62

Pour permettre aux parents et leurs enfants de partager des moments privilégiés, des ateliers parents/enfants, animations familiales et des journées festives sont régulièrement organisées. Programme disponible sur demande.



VIE SPORTIVE

A Falaise, vous aurez l'occasion de vous détendre et de pratiquer vos loisirs préférés, grâce aux multiples équipements mis à votre disposition et aux dizaines d'associations qui les font vivre. Retrouvez-les toutes dans le Guide des Associations et activités falaisiennes 2015 - Sortie prévue en septembre 2015 à l'occasion du Forum des Associations qui a lieu tous les deux ans, et en 2015, le samedi 5 septembre, de 10h à 17h, au Forum et autour.

Les équipements sportifs

- ▶ Aérodrome des Monts d'Eraines
- ▶ Ball-trap - sur la commune de Nécý dans l'Orne
- ▶ Base Eric Levagresse Motocycliste - sur la commune de Nécý dans l'Orne
- ▶ Boulodrome Léon Ruel - Parc de la Fresnaye
- ▶ Centre Aquatique Hervé Baron - Rue Maurice Nicolas
- ▶ City-stade de la Fontaine Couverte
- ▶ City-stade du Jardin Public
- ▶ Espace Sportif Didier Bianco - Rue des Champs St-Georges
- ▶ Gymnase de la Crosse - Avenue de la Crosse
- ▶ Gymnase Guillaume - Rue Pasteur
- ▶ Parcours Santé - Parc de la Fresnaye
- ▶ Parcours d'Orientation - Parc de la Fresnaye
- ▶ Salle Multisports à dominante Tir à l'arc - Rue des Champs St-Georges
- ▶ Salles de Musculation - Rue de la Caserne Dumont Durville
- ▶ Salles de Tennis Stavaux - Chemin de Villy
- ▶ Skate-parc - Avenue de la Crosse
- ▶ Stade Henri Moulin - Avenue de la Crosse
- ▶ Stade de Guibray - Avenue de Verdun
- ▶ Terrain de pétanque - Parc du Château de la Fresnaye
- ▶ Terrain de Sport Boules Jean Sage - Avenue du Maréchal Leclerc
- ▶ Terrains de Tennis du camping - Rue du Val d'Ante



VIE CULTURELLE

Falaise porte haut sa vie culturelle, au travers d'une saison culturelle riche, d'un programme de festivals diversifié, et d'une offre d'infrastructures et d'associations permettant d'assouvir ses passions.

La Saison de Spectacles

La Ville propose chaque année un programme de saison de spectacles riches et diversifiés. Porté par un équipement de qualité (le Forum), il permet à chacun de trouver des propositions qui lui correspondent, et pour tous âges. Édité chaque année, le Guide de la Saison Culturelle vous présente le programme de saison, ainsi que l'ensemble de l'offre culturelle de la Ville.

Les Festivals

► **Falaise à la Page**, par l'Association « AUDE ET SES LIVRES » ; festival littéraire qui se décline à travers des rencontres organisées avec des écrivains, de la bande dessinée, de la musique, du cinéma et de la danse... Mais aussi un concours de nouvelles et de photos, des expositions...

Page facebook : photos, vidéos, infos : Falaise à la page. / Contact : audelivres@yahoo.fr
Rendez-vous en mars.

► **Danse de Tous les Sens**, rencontre Chorégraphique mise en oeuvre par l'association Chorège a vu le jour en mai 2003, et vise à faire découvrir l'art chorégraphique sous toutes ses formes pendant une semaine. La Grande Rencontre Chorégraphique, programmée en fin de festival permet de créer un lien fort entre le public et les 400 danseurs présents durant cette journée particulière, qu'ils soient amateurs, professionnels ou scolaires.

www.ladansedetouslessens.com
Rendez-vous en mai.

► **Musique en Pays de Falaise** est organisé par la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Ce stage-festival accueille pendant la première quinzaine de juillet des musiciens venus de toute la France pour 10 jours de musique.

<http://stages-musique.paysfalaise.fr>

Rendez-vous en juillet.

► **Festival d'Orgue de Guibray**, met à l'honneur l'orgue Parisot de Notre-Dame de Guibray. L'association des Amis de l'Orgue de Guibray organisera son 30^{ème} festival aux mois de juillet et août 2015.

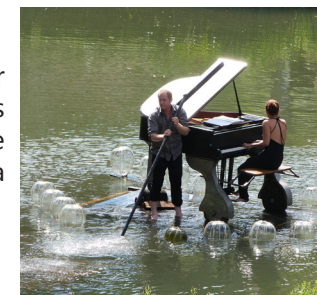
www.guibray.org

Rendez-vous en juillet et août.

► **Les Faltaisies** sont nées en 2010, de la volonté de proposer des spectacles vivants dans l'espace public. Nous souhaitons offrir de belles rencontres, investir les quartiers et les lieux de notre patrimoine. Les artistes deviennent ainsi des acteurs de la vie de la cité.

www.falaise.fr

Rendez-vous en juillet et août.



► **Les Hivernales** ont lieu tous les ans au mois de décembre, plongeant Falaise dans la féerie de Noël : contes, concerts, expositions, jeux, ateliers, spectacles de rue, animations, marché artisanal de Noël, feu d'artifice au Château de la Fresnaye.

www.falaise.fr

Rendez-vous en novembre et décembre.

Les Relais Culturels Régionaux

Créé il y a 5 ans, le Relais Culturel Régional du Pays de Falaise est porté par la Communauté de Communes du Pays de Falaise et la Ville de Falaise. Il repose sur l'association Chorège, reconnue pour ses compétences dans le domaine de la **danse**, ainsi que sur la Médiathèque du Pays de Falaise, pour ses actions dans le domaine du **livre** et de la **lecture**.

Les équipements culturels

► **Le Forum** - Bd de la Libération - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 89 60 - Site web : <http://forum.falaise.fr/>
Le Forum est un équipement multifonctionnel. Il peut être utilisé dans une configuration « salle de spectacles », ou « salle plate » pour les repas, ventes, expositions. Il est possible de le louer. L'accueil et la billetterie sont ouverts toute l'année, du mardi au vendredi de 11h à 12h30, et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h30, ainsi que les soirs de spectacle (45 min avant la représentation).

► **Automates Avenue** - Bd de la Libération - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 02 43 - site web : www.automates-avenue.fr
Automates Avenue offre aux visiteurs un voyage dans le temps et dans l'espace. Dans les rues de Paris reconstituées, près de 300 automates retrouvent leurs gestes et mimiques d'autrefois, grâce à une mise en scène extraordinaire.

► **Musée André Lemaître** - Bd de la Libération - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 02 43 - Site web : www.musee-andre-lemaître.fr
Le musée rend hommage au peintre falaisien. Doté de 90 tableaux, cet espace est le reflet de sa vie et de son œuvre dans toute sa diversité.

► **Château Guillaume-le-Conquérant** - Tél. : 02 31 41 61 44 - Site web : www.chateau-guillaume-leconquerant.fr
Ouvert tous les jours de 10h à 18h (19h en juillet et août); sauf le 1^{er} janvier, le 25 décembre et durant la période de fermeture annuelle.
Résidence ducale, résidence royale, symbole du pouvoir politique central pendant de longs siècles, le château a subi ensuite une longue descente vers l'oubli. Aujourd'hui, il renaît pour le plaisir et la mémoire des visiteurs.

► **Château de la Fresnaye** - Rue Georges Clemenceau - 14700 Falaise
Au cœur du Parc du même nom, le Château XVIII^{ème} accueille des expositions temporaires d'avril à octobre. C'est également dans ce très beau cadre qu'ont lieu des ateliers tournés vers les Arts Visuels.

► **La Médiathèque du Pays de Falaise** - Rue Gonfroy Fitz Rou - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 41 65 45 - Site web : www.mediathèque-cdcfalaise.fr

► **La Maison de la Musique du Pays de Falaise** - 11 rue des Ursulines - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 90 43 45

► **Le Cinéma L'Entracte** - 8 rue de la Fresnaye - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 31 17
Vous pouvez suivre l'actualité sur le site www.cinefalaise.cine.allocine.fr
Le cinéma L'Entracte offre toute l'année une programmation riche et variée comportant des films « Art et Essai », des films à succès, des films familiaux... une programmation spécifique s'adresse aux plus jeunes ainsi qu'aux seniors. Géré par une Association, chacun peut s'y investir.

► **L'Espace Danse** - Av de la Crosse - 14700 Falaise
Il permet d'accueillir aussi bien les associations qui proposent une pratique de la danse, que des compagnies en résidence ou encore les élèves du lycée qui ont opté pour l'option danse.

VIE ASSOCIATIVE

Riche de plus de 130 associations, Falaise est doté d'un tissu associatif dense. Vous trouverez sûrement de quoi assouvir vos passions, ou en découvrir de nouvelles. Les coordonnées de l'ensemble des associations se trouvent dans le guide qui leur est dédié, accessible également sur le site internet www.falaise.fr.

Venez également les rencontrer lors du Forum des Associations, qui a lieu en septembre, les années impaires, au Forum (Bd de la Libération) et autour. Les Associations y tiennent un stand, présentent leur(s) activité(s) et proposent pour certaines des animations. C'est l'occasion rêvée pour découvrir de nouvelles pratiques sportives, culturelles ou de loisirs, dans un cadre chaleureux et festif.

Entre Pays d'Auge et Suisse normande, d'accès facile, à 45 minutes de la mer. Falaise bénéficie d'une situation géographique privilégiée puisque directement accessible par l'A88 et la RN 158.

ÉCONOMIE

Les zones d'activités

Six zones peuvent accueillir les entreprises sur le territoire intercommunal dont quatre sur Falaise :

- Expansia, au nord, le long de l'A88
- Zone industrielle de Guibray, au sud
- Zone Commerciale Sud-Ouest, route de Putanges
- Zone Sud Calvados, également au nord
- Zone Ariana, sur la commune de Soumont-Saint-Quentin
- Zone Martinia, sur la commune de Saint-Martin-de-Mieux (en cours d'aménagement)

Pour favoriser l'implantation d'entreprises, la Communauté de Communes de Falaise propose des ateliers relais et reste à l'écoute de tout entrepreneur pour l'aider à mener à bien ses projets.

Entreprises

La CDC du Pays de Falaise a créé un guichet unique pour l'ensemble des entreprises du territoire. Sa mission est de renseigner, orienter, conseiller et soutenir les entrepreneurs dans leur projet d'installation, de développement ou de transmission. Ce guichet unique ne se substitue pas aux acteurs de la création d'entreprise.
Contact : Nicolas SOENEN Tél. : 02 31 90 42 18
ou par email : nsoenen@cc-paysdefalaise.fr

TOURISME

Camping

Rue du Val d'Ante - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 16 55 - Site web : <http://camping.falaise.fr/>

Dominé par le château Guillaume-le-Conquérant le camping municipal est situé dans un lieu exceptionnel verdoyant où nature et histoire se sont conjuguées pour votre plaisir. Quelques pas suffisent pour passer de la quiétude du camping à l'animation du centre ville...

D'une superficie de 1,9 hectares, le camping est classé 2 étoiles. 66 emplacements pour la plupart ombragés, spacieux, délimités par des arbustes fleuris sont disponibles pour accueillir tentes, caravanes et camping-cars.

Château

Château Guillaume-le-Conquérant - Place Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise
Tél. : 02 31 41 61 44 - www.chateau-guillaume-leconquerant.fr

Situé sur un éperon rocheux entre les vallées de l'Ante et du Marescot, autrefois entouré de marécages, le château Guillaume-le-Conquérant de Falaise domine la ville dont il est l'emblème.

Depuis 1987, la Ville a entrepris d'importants travaux de restauration grâce au soutien financier de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional de Basse-Normandie et du Conseil Général du Calvados. Magnifiquement restauré, ce lieu incontournable de l'histoire de France et d'Europe s'impose aujourd'hui comme un élément majeur du paysage touristique régional. Il s'inscrit, avec les monuments de Caen et Bayeux, dans l'Espace Guillaume le Conquérant.

D'autres structures accueillent les visiteurs, rendez-vous en page 54 pour découvrir l'offre culturelle.

Falaise fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Falaise qui regroupe 27 000 habitants sur un territoire de 57 communes.

CONTACT

Communauté de Communes du Pays de Falaise - ZA de Guibray - Rue de l'Industrie - 14700 Falaise - Tél. : 02 31 90 42 18 - www.cc-paysdefalaise.fr/

MISSIONS ET COMPÉTENCES

La CDC exerce en lieu et place des Communes membres des compétences d'intérêt communautaire notamment :

- ▶ Aménagement de l'espace (SCoT, ZAC,...)
- ▶ Développement économique (création et gestion de zones industrielles)
- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement (déchets, SPANC, éolien)
- ▶ Politique du logement et cadre de vie (PLH, PAIO, CLAJ,...)
- ▶ Gestion d'une piscine sports et loisirs
- ▶ Tourisme (Office de Tourisme Intercommunal)
- ▶ Activités culturelles (École de Musique, Médiathèques)



LES ÉLUS

Claude LETEURTRE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise

Éric MACÉ, Vice-président de la CDC en charge de la commission Administration Générale, Finances, Personnel, centre aquatique

Jean-Philippe MESNIL, Vice-président de la CDC en charge de la commission Développement économique, agricole et éolien, Mémorial des Civils

Clara DEWAELE-CANOUEL, Vice-président de la CDC en charge de la commission Cadre de vie, réflexion sociale et vie quotidienne

Jean-Pierre GOUPIL, Vice-président de la CDC en charge de la commission Habitat, Scot, Bâtiments, Atesat

Yvonnick TURBAN, Vice-président de la CDC en charge de la commission Environnement durable, Déchets ménagers, Service public de l'assainissement non collectif

Jacques ZAMARA, Vice-président de la CDC en charge de la commission Tourisme, loisirs et patrimoine

Thierry DUBOST, Vice-président de la CDC en charge de la commission Affaires culturelles





7 moyens de vous **informer** sur la vie locale en plus de ce guide.



► **Falaise le Mag'**

le bulletin municipal,
distribué dans vos boîtes aux lettres
3 à 4 fois par an suivant l'actualité.



► **www.falaise.fr**

le site internet, avec informations, actualités,
contacts, etc...



◀ **Saison Culturelle**

le guide de la Saison Culturelle,
disponible chaque année dès septembre.



► **Le panneau lumineux**

Situé à l'angle du Bd de la Libération
et de la rue Clemenceau
(deux autres seront bientôt installés).

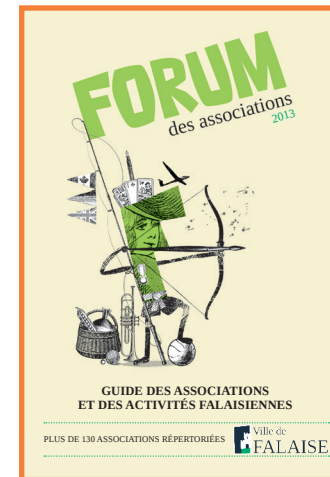
◀ **Le Fil**

la newsletter
du site internet,
envoyée tous les mois



► **Associations**

le Guide des Associations



▼ **A la rencontre des Falaisiens**

les réunions d'habitants
ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois



Numéros utiles

Police / Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15 / 112

Police Municipale	02 31 41 61 61
Gendarmerie de Falaise	02 31 41 65 50
Centre Hospitalier de Falaise	02 31 40 40 40
EDF/ERDF	Agence 09 69 32 18 41
	Dépannage 09 726 750 14
GDF/GRDF	Agence 09 69 39 99 93
	Urgence sécurité gaz, n° Vert 0 800 47 33 33
SAUR	Agence 02 14 37 40 00
	Urgence 02 14 37 40 09
Renseignements administratifs	39 39
Pharmacie de garde	32 37 (0,34 €/min)
Centre anti-poison de Rennes	02 99 59 22 22
Samu Social	115 / 0800 306 306
SOS vétérinaire	02 31 75 20 97
Allô enfance en danger / maltraitée	119 (appel gratuit)
Violence conjugales	39 19 (prix d'un appel local)
SOS amitié	02 31 44 89 89
Suicide écoute	01 45 39 40 00
Fil Santé Jeunes	0800 235 236
Conseil Contraception	0820 331 334
Tabac info	0825 309 310 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Drogues info service	0800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Écoute cannabis	0811 91 20 20 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Écoute alcool	0811 91 30 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Allô Parents Bébé	0800 00 34 56 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Maltraitance personnes âgées ou handicapées	39 77 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Sos Homophobie	01 48 06 42 41
Sos Viols	0800 05 95 95
Croix Rouge Écoute	0800 858 858
Sida Info Service	0800 84 08 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Écoute Cancer	0810 810 821
Allô escroquerie	0811 02 02 17

